

## LA REUNION

# Le tracé du tram-train partiellement remis en cause

La déclaration d'utilité publique (DUP) du tram-train réunionnais a été en partie annulée le 23 avril par le tribunal administratif. Mais le conseil régional maintient l'objectif d'un début de chantier fin 2009 pour ce projet estimé à 1,6 milliard d'euros.

Le tribunal administratif de La Réunion a annulé partiellement la déclaration d'utilité publique du tram-train le 23 avril, donnant suite à un recours déposé par des riverains menacés d'expropriation.

Les juges ont estimé que le dossier soumis à enquête par le conseil régional ne permettait pas d'évaluer les risques présentés par le passage du tram-train sur un bord de falaise, dans la traversée de Saint-Denis. Ils s'en sont expliqué dans un communiqué: «Le tribunal constate l'absence, dans la notice d'impact, de toute référence précise à l'existence même des risques présents sur le tracé (...), ainsi que l'absence de toute mesure envisagée pour pallier la survenance de ces risques. Il en conclut que ces silences ne respectent pas les dispositions qui régissent le contenu d'une étude d'impact et ne permettent pas à cette dernière d'atteindre son objectif d'information éclairée du public.»

La déclaration d'utilité publique avait été signée le 25 mars 2008 par le préfet de La Réunion. Le conseil régional, qui exprime par ailleurs sa satisfaction de voir le caractère d'utilité publique du tram-train confirmé par le tribunal administratif sur la quasi-to-



RIEVE VACHIER

Le conseil régional attend de connaître les motivations du tribunal pour décider de faire appel ou engager une procédure de déclaration d'utilité publique partielle.

## Des études pour les prolongements

Un marché d'études a été notifié début 2009 au groupement Coteba (mandataire) pour la définition d'un tracé de référence en vue de l'extension du réseau du tram-train vers l'est et le sud de La Réunion. A son stade ultime, l'infrastructure régionale vise, en effet, à desservir le littoral le plus densément habité de l'île, de Saint-Benoît (est) à Saint-Joseph (ouest). La Cirest, intercommunalité de l'est, s'est longtemps opposée au projet avant de s'y rallier après les municipales de 2007, qui ont vu la défaite du sénateur-maire de Saint-André, Jean-Paul Virapoullé, farouche adversaire du tram-train dont il dénonce le coût élevé. Les études ont pour objectif de proposer un chiffrage et un phasage de ces extensions, longues de 30 km vers l'est et de 70 km vers le sud, tout en identifiant les points critiques du parcours et en proposant des variantes éventuelles. Elles permettront d'intégrer ces itinéraires dans les documents d'urbanisme à venir, de manière à préserver la faisabilité à long terme du projet.

La déclaration d'utilité publique partielle sur le tronçon concerné. Lequel représente 570 mètres sur les quarante kilomètres du projet, entre Saint-Paul, à l'ouest, et Sainte-Marie, à l'est de Saint-Denis. La principale préoccupation de la collectivité est de

tenir le calendrier annoncé, qui prévoit un début des travaux fin 2009 et une mise en service fin 2013, dans le cadre d'un partenariat public privé. Les deux groupements candidats doivent présenter leur offre finale fin juin. La construction du tram-train, dont le coût est aujourd'hui estimé à 1,6 milliard d'euros, fait l'objet d'un protocole financier signé en janvier 2007 par l'Etat et le conseil régional.

## Les deux groupements candidats

### GROUPEMENT « VINCI-TRANSDEV »

- ▶ Vinci Concessions.
- ▶ Caisse des dépôts et consignations.
- ▶ Oceor.
- ▶ Transdev.

Partenaires: Alstom Transport (matériel roulant); Vinci Construction grands projets; Entrepris Dodin; Campenon Bernard TP; SBTPC; Sogéa Réunion; Vinci Energies; Bourbon Lumière; Egis Rail (mandataire d'Arcadis ESG); Agence Dubis-Richez (architecte et paysagiste).

### GROUPEMENT « TRAM'TISS »

- ▶ Colas (mandataire).
- ▶ GTOI.
- ▶ Bouygues Travaux publics.
- ▶ Demathieu & Bard.
- ▶ Veolia Transport Urbain.
- ▶ Axa Infrastructure Investissement.
- ▶ Axa Infrastructure Partners.
- ▶ Société générale.
- ▶ Méridiam Infrastructure.
- ▶ Crédit agricole (Caisse régionale de La Réunion).

Partenaires: Bombardier Transport (matériel roulant); Colas Rail et RES Développement (infrastructures de transport); SGTE/Inexia; Calyon Corporate & Investissement Bank, CIC, Depfa Bank, Bank of Scotland, Helaba, KBC Bank, Banco Santander SA, Westlb AG (partenaires financiers); Setec TPI, Sogreah Consultants; Reichen & Robert, Alfred Peter, Roland Ribl (architectes et paysagistes).

tenir le calendrier annoncé, qui prévoit un début des travaux fin 2009 et une mise en service fin 2013, dans le cadre d'un partenariat public privé.

Les deux groupements candidats doivent présenter leur offre finale fin juin. La construction du tram-train, dont le coût est aujourd'hui estimé à 1,6 milliard d'euros, fait l'objet d'un protocole financier signé en janvier 2007 par l'Etat et le conseil régional.

BERNARD GROLIER